CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu as entre 11 et 17 ans ? Tu souhaites t'engager pour ta ville ?





Deviens membre du Conseil municipal des jeunes de Marseille !

Dépose ta candidature avant le 20 novembre 2026
sur marseille.fr/cmj

Comment sont sélectionnés les futurs conseillers ?

Une fois les candidatures reçues, un jury les étudiera pour constituer une équipe de 64 jeunes, représentative de tous les arrondissements de Marseille et paritaire entre les filles et les garçons.

Quel engagement pour les futurs conseillers ?

Si tu es sélectionné, tu t'engages pour 2 ans.

Tu recevras ton écharpe officielle lors de la première séance, puis tu rejoindras un groupe de projets selon les thèmes qui t'intéressent : environnement, sport, santé, patrimoine, médias, loisirs...

Être conseiller ou conseillère au CMJ, c'est donner ton avis, proposer des idées, monter des projets et contribuer à faire bouger Marseille avec d'autres jeunes motivés.

VILLE DE MARSEILLE

Le CMJ c'est quoi ?



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), c'est l'occasion de faire entendre ta voix et de t'impliquer pour Marseille.

Tu pourras partager tes idées, participer à des projets concrets, rencontrer d'autres jeunes engagés et agir sur des sujets qui te concernent : environnement, sport, culture, santé, loisirs, médias...

Le CMJ réunit 64 jeunes de 11 à 17 ans, filles et garçons, qui représentent tous les arrondissements de Marseille.

Qui peut se porter candidat et comment procéder ?

→ Tu as entre 11 et 17 ans et tu habites à Marseille ?

Alors tu peux tenter ta chance en déposant ta candidature sur marseille.fr

DÉPÔT DES CANDIDATURES JUSQU'AU 20 NOVEMBRE 2026

Pour candidater, il te suffit de remplir le formulaire d'inscription, de répondre à quelques questions sur tes motivations et de joindre les documents demandés (photo, justificatif de domicile, pièce d'identité et autorisation parentale).